

## **Audioconférence CHSCT – 3 avril 2020 – 14h à 15h20**

Pour Solidaires Finances (Thierry Schutters – Anne-Marie Revel)

En présence, Douane (Franck Testanière) - DDFIP (Annie Lamétéry – Philippe Carron) - Médecins de Prévention (Dr Veyrat – Dr Benderbous) - Secrétaire CHSCT (Danielle Arrivet) - ISST (Guillaume Lafont) - Assistante sociale (Sandra Capello)

Ouverture réunion par le président CHSCT (M. Testatnière) – 2ème point d'information depuis la crise sanitaire.

### **Point info des médecins de prévention (MP) :**

Dr Benderbous – a fait le point sur la brigade de Chamonix, 6 agents suspects en arrêt maladie – 7 en 14 – 5 agents en retour de quatorzaine.

Un auto-questionnaire à remettre au MP sera envoyé à l'ensemble des agents avant la reprise. Cet auto-questionnaire sera généralisé pour les reprises (DDFIP et Douane).

En principe c'est le médecin personnel qui délivre une autorisation de reprise du travail mais le MP reprend contact avec l'agent pour échanger sur l'éventualité s'il y a lieu d'un aménagement de poste. Les médecins n'en font pas tous, c'est recommandé mais pas de texte réglementaire qui l'oblige. Pas de suivi après le retour au travail par le MP, les séquelles éventuelles sont du ressort du médecin traitant.

Le numéro de soutien psychologique a été communiqué aux agents par la correspondante sociale (Douane).

Dr Veyrat – l'organisation mise en place dans le 73 fonctionne bien – des agents se signalent auprès des chefs de service ou du service RH . Le docteur fait une enquête pour connaître les personnes du service qui devraient être mises en quatorzaine. La communication se fait bien entre les agents, les chefs de service et le service RH .

D'une manière collective, pas de cas grave à ce jour à sa connaissance.

Il y a eu des retours de maladie et de quatorzaine. Un petit tassement des cas (malades ou quarantaine) semble se faire sentir. Mais il faut rester vigilants et toujours rappeler les gestes barrières et les mesures d'hygiène indispensables.

Les dotations arrivent en douane et en ddfip plus compliqué...

### **Situation Douane :**

Un état des lieux précis fait état de 3 catégories d'agents concernés :

Les malades – 18 au total (Savoie, -8 – Haute-Savoie, 6 – Isère, 4)

Les agents en quatorzaine – 19 (73, 11 – 74, 7 -38,1)

Les agents confinés en fragilité – 43 ne peuvent pas venir du tout en présentiel, certains télé-travaillent (73,29 – 74, 5 – 38, 9)

Progression de nos malades

Semaine 11 :(9-15 mars) - 4 déclarations de maladie

Semaine 12 :( 16 -22 mars) - 8

Semaine 13 : (23-29 mars) - 4

Semaine 14 (30 mars-3 avril) - 2

Pour la BSI de Grenoble : plus de personnes en quatorzaine mais il y a eu 3 prolongation de Congé Maladie

## DDFIP

Aujourd'hui : 5 agents en arrêt maladie

4 agents en quatorzaine : 3 de retour de voyage et 1 qui vient de rentrer en 14aine

Deux arrêts classiques ont été transformés en arrêt covid, dont 1 n'étant pas en contact avec des collègues

Dr Veyrat précise : eu la connaissance d'un cas tardivement, suivi effectué, organisation reprise travail en fonction symptomatologie

Rappel que les cas sont supposés... pas de test sur des symptômes légers

Au médecin traitant de faire le suivi – si séquelles, orientation vers le médecin traitant

Au sujet de l'auto-questionnaire, il a été établi récemment au niveau national par la coordination médicale et devrait être envoyé en fin de quatorzaine ou de maladie, surtout pour les départements qui ont des difficultés pour suivre les agents.

En effet l'attestation du médecin traitant pour une reprise du travail ne repose sur aucune base légale et certains médecins refusent d'en délivrer

Pour le 73, le 74 et le 38 le suivi des agents est régulier et les MP ont pris les devants et font déjà le nécessaire pour s'assurer que les agents ne reviennent dans leur service sans risque de contagion. Cela est fait depuis 15 jours-3 semaines. Même avec une autorisation de reprise, des aménagements sont proposés comme par exemple 8 jours d'ASA supplémentaires si nécessaires. Le questionnaire sera un outil supplémentaire préalable à la prise de décision des MP.

Les réponses des MP se font au cas par cas. Un échange est fait avec les agents avant la reprise en essayant d'être à l'écoute et de donner les bons conseils. La relation est paisible et un travail d'explications et de pédagogie est mené . Le but est la recherche de l'accord sur le reprise ou non du travail.

## DOUANE

Point sur organisation dans le cadre du PCA a été fait :

-2 Bureaux des douanes sont ouverts : ouvert au trafic dédouanement, activité économique continue, veille importante sur les opérateurs qui effectuent des importations de masques par exemple. Sont présentes à Chambéry 3 personnes et 4 à Grenoble

-Fonction support DR

6 personnes dont directeur, 4 cadres supérieurs dont le directeur et 2 agents

2 chefs de divisions

-Surveillance :

Les 2 brigades des tunnels : Frejus :6 agents et Mont Blanc 9 par rotation.

Brigade de Montmelian et Grenoble 1 seule vacation de 2 agents par aéroport (Voglans et Grenoble) par jour, car activité presque nulle sauf sur des vols affaire privés

Brigade ferroviaire : pas d'activité, les agents sont en ASA car plus de trafic entre l'Italie et La France.

Centre coopération douane-police- gendarme de Modane : une personne de permanence par rotation sur les 3 administrations.

GIR : une personne en télétravail

2 missions du PCA sont de maintenir un minimum de surveillance et de lutte contre la fraude.

Le ménage est journalier sur les sites. Les agents en contact avec le public ont des masques. Des lingettes sont à disposition des personnels.

## DDFIP

Des chiffres globaux ont été donnés avec quelques imprécisions :

180 agents travaillent sur site, 340 sont en ASA.

On a 25% des agents sur site, 10/12% agents en télétravail, 10% en arrêt ou dans une autre position et 50 % en ASA environ.

Le SPFE a rouvert AU 1<sup>ER</sup> avril suite à la modification nationale du périmètre des activités prioritaires. Il reste cependant fermé au public.

En plus des rotations sur les missions prioritaires, le travail à distance et le soutien entre certains services est mis en place.

L'organisation générale est faite par la direction avec par exemple un suivi quotidien de la bannette Hélios. La mise en place de rotation est une demande faite aux chefs de service par rappels au cours d'audioconférence, mais pas de suivi sur ce point par la direction. Dixit le responsable RH, la Direction ne peut pas être derrière chaque chef de service... ***Pour Solidaires Finances, la responsabilité du DDFIP est engagée, s'il ne peut pas s'assurer du respect des conditions de travail imposées au cours de cette crise sanitaire, dans ce cas, il leur demande de rester en confinement !***

L'assistante sociale qui a contacté une soixantaine d'agents (pas forcément sur des problématiques liées au COVID 19) indique qu'ils sont globalement satisfaits du système de rotation.

Il n'y a pas de rupture ni dans la chaîne de ménage ni dans l'approvisionnement des produits pour les femmes de ménage.

Pas de lingettes à la DDFIP. Des masques pour la TPH qui continue à recevoir du public seraient arrivés dans le 74 et devraient arriver à Chambéry lundi (NDLR – le 6 avril).

Une fiche de bonnes pratiques pour mettre les masques et gants a été adressée par le MP.

Sur une question de l'ISST sur l'équipement en écran de protection des guichets, la DDFIP a répondu : l'accueil au public fermé pour le moment (sauf pour la TPH). La DG a demandé un recensement sur caisse et guichet qui pourraient avoir un écran plexiglas. L'enquête est remontée de la DDFIP 73 il y a 2 jours. C'est la DG qui arbitrera les services destinataire.

La DDFIP a fait état de 29 sites, 33 postes de travail concernés